



L'édito du Président

Agir pour réussir le futur dans le Golfe de Saint-Tropez

Notre collectivité fêtera ses cinq ans d'existence en 2018, avec comme symbole de cet anniversaire le premier Marathon international du Golfe de Saint-Tropez qui permettra de rassembler notre territoire autour d'un projet fédérateur et de démontrer à ses habitants et à ses visiteurs toute la dynamique de notre institution.

L'année 2017 aura été celle d'une certaine continuité dans notre action, dont le développement se poursuit. Il s'est agi surtout en cette année 2017 de préparer l'intégration de nouvelles compétences actées le 1^{er} janvier 2018, comme l'eau et la musique et la danse. Certains offices de tourisme ont aussi rejoint l'intercommunalité, tout comme la Maison des entreprises de Sainte-Maxime.

Cette Communauté de communes, dont beaucoup mettaient en doute la nécessité à sa création, remplit donc peu à peu ses missions au service de l'intérêt général. L'élargissement du champ des compétences de cette collectivité correspond d'une part aux lois de la République et à son évolution, et d'autre part à notre volonté d'élus d'être en phase avec la société d'aujourd'hui, sans demeurer figés mais bien en mouvement, avec comme unique but une qualité de vie meilleure pour nos administrés.

Notre fierté est de constater qu'au fil des ans, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez prend sa place dans la vie quotidienne de chacun, qu'elle répond aux demandes et que ses interventions, dans les domaines qui ont les siens, sont toutes saluées pour leur pertinence.

Nous sommes aussi heureux de voir que la structure s'enrichit régulièrement d'un personnel compétent et qualifié : pour répondre aux grands dossiers de demain, il faut des femmes et des hommes qualifiés, afin de porter le niveau d'excellence de la Communauté de communes à son meilleur.

Tout reste à faire : 2017 aura été une année charnière, car, comme chacun le sait, 2018 sera une année de véritable transformation, avec des réussites, des projets mais aussi des difficultés, liées à des facteurs humains que nous ne pouvions imaginer.

Ce territoire exceptionnel que nous construisons se dessine, au fil du temps des projets que nous menons à bien. Cette énergie que nous déployons pour le Golfe de Saint-Tropez est celle que nous transmettons aux futures générations qui vivront ici. Longo maï !

Vincent Morisse

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Maire de Sainte-Maxime

Conseiller régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

En course pour demain

Comme le souligne fort justement le président Vincent Morisse, l'année 2017 a été une année charnière, une période de transition avant de grands rendez-vous en 2018, qu'ils soient de nature administrative ou événementielle. A ce titre, bien sûr, l'organisation du premier Marathon international du Golfe de Saint-Tropez sera l'événement phare de l'année 2018 : nous y reviendrons dans le prochain rapport d'activités, mais il faut déjà rappeler qu'en 2017, les services comme les élus ont fortement œuvré à la préparation de cette manifestation.

Tout cela a eu pour effet de mobiliser encore un peu plus le personnel de la Communauté de communes et de fédérer autour de lui des centaines d'habitants de notre territoire, engagés à fond derrière nous pour cette épreuve au rayonnement international. C'était bien le but recherché : faire connaître notre collectivité, et, à travers elle son territoire, pour donner à la Communauté de communes une meilleure visibilité et une notoriété destinée à faire savoir ailleurs combien notre micro région vit et fonctionne au quotidien avec entrain et passion.

Peu à peu se met ainsi en place une collectivité qui travaille et œuvre pour l'intérêt de tous, en démontrant la justesse des politiques entreprises jusqu'à présent. Souhaitons que, comme les coureurs du Marathon, nous privilégions l'endurance, le long terme pour faire aboutir, avec succès, tous les projets qui nous animent.

Philippe Leonelli

Vice-président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Maire de Cavalaire-sur-Mer

Sommaire

UNE GOUVERNANCE UNIE POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Trombinoscope des élus

Schéma des compétences

Un fonctionnement ouvert, démocratique et transparent

Soucieuse de fonctionner dans la transparence et l'unanimité, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a mis sur pied un système de gouvernance très ouvert, qui permet notamment un échange très en amont sur tous les dossiers.

Les services, regroupés au sein de pôles, font remonter par leur vice-président délégué, les dossiers susceptibles d'être traités par les élus communautaires. Ces dossiers sont examinés en premier lieu par le Bureau communautaire, qui réunit les 12 maires des communes, qui sont aussi les 12 vice-présidents de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Il y a eu en 2017 19 réunions de bureaux communautaires, où les sujets liés à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ont été examinés et les décisions votées, avant d'être présentées ensuite au Conseil communautaire pour discussion et vote. Cela permet ainsi de présenter à l'ensemble des conseillers communautaires des projets débattus et préparés bien en amont par les maires.

7 conseils communautaires ont eu lieu en 2017, avec 216 délibérations examinées, dont la plupart votées à l'unanimité.

En plus de ces bureaux et conseils, chaque vice-président réunit régulièrement les commissions dont il a la charge, en moyenne une fois par trimestre. Cette procédure permet d'examiner les sujets propres à chaque compétence.

Les compétences de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Présentation des compétences en 2017 sous forme de schéma (avec en pointillés les compétences mises en place en 2018).

Le budget de la Communauté de communes

Dans un environnement très contraint et un contexte économique toujours aussi difficile, le budget de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a évolué sans à coup en 2017, sans évolution radicale, puisque les grands changements à venir sont surtout à l'horizon 2018.

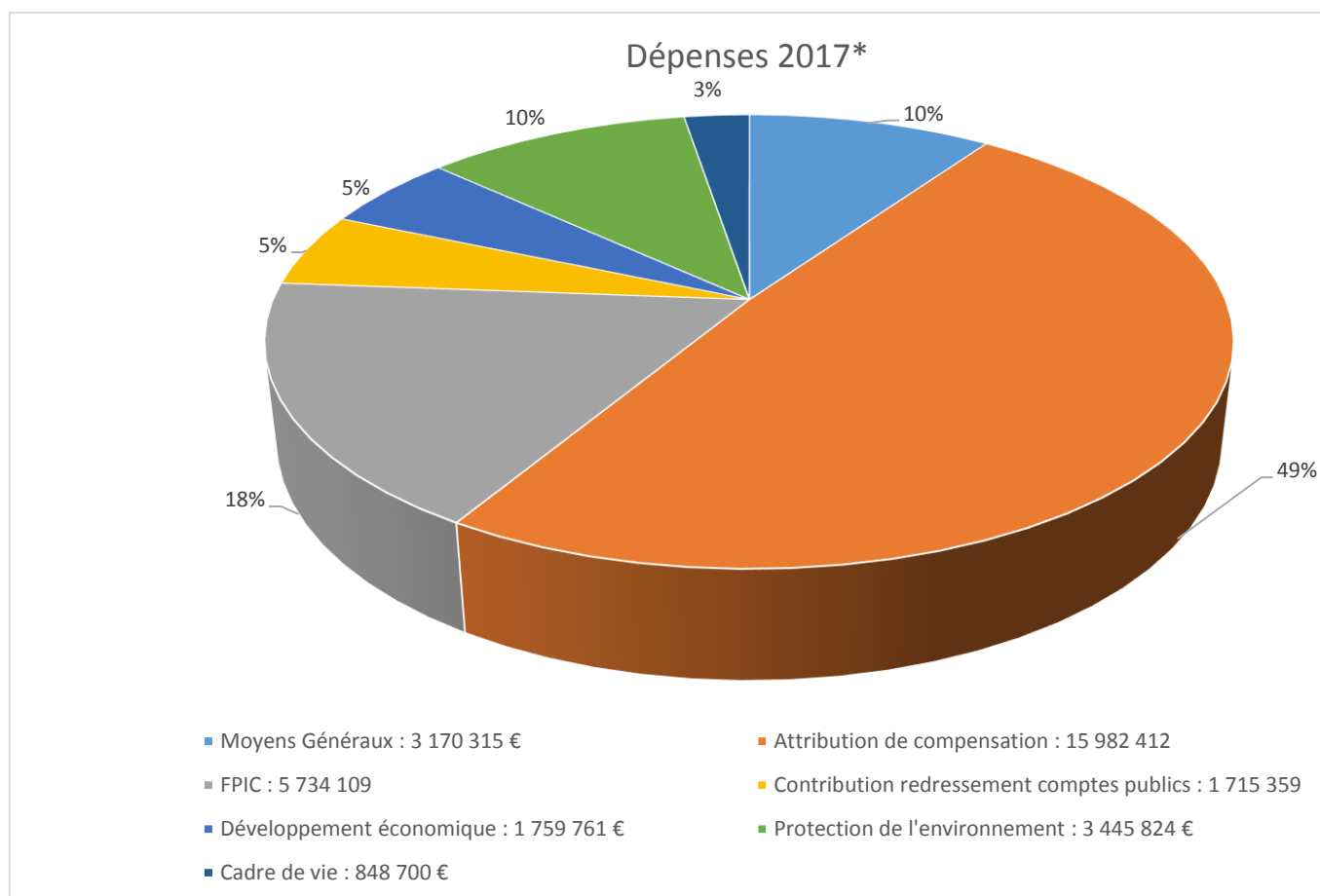
Les dépenses réelles pour l'exercice 2017 se sont élevées à 30 051 915 € en fonctionnement et à 2 604 566 € en investissement.

Le montant des réalisations de recettes réelles était quant à lui de 32 144 722 € en fonctionnement et de 2 022 974 € en investissement.

La Communauté de communes utilise 72 % de ses dépenses pour les contributions à l'Etat et les reversements de fiscalité dont 5 734 109 € pour la contribution au FPIC, 1 715 359 € pour la contribution au redressement des comptes publics et 15 982 412 au titre des attributions de compensation aux communes membres.

Cette solidarité concernant les dépenses de l'Etat et le FPIC pèse énormément sur le fonctionnement de la collectivité qui voit donc presque les deux tiers de ses recettes partir ailleurs. L'évolution envisagée dans les années à venir ne laisse hélas rien présager de mieux dans ce domaine... L'image d'un territoire riche et privilégié demeure, bien que fort réductrice et très éloignée des réalités du terrain.

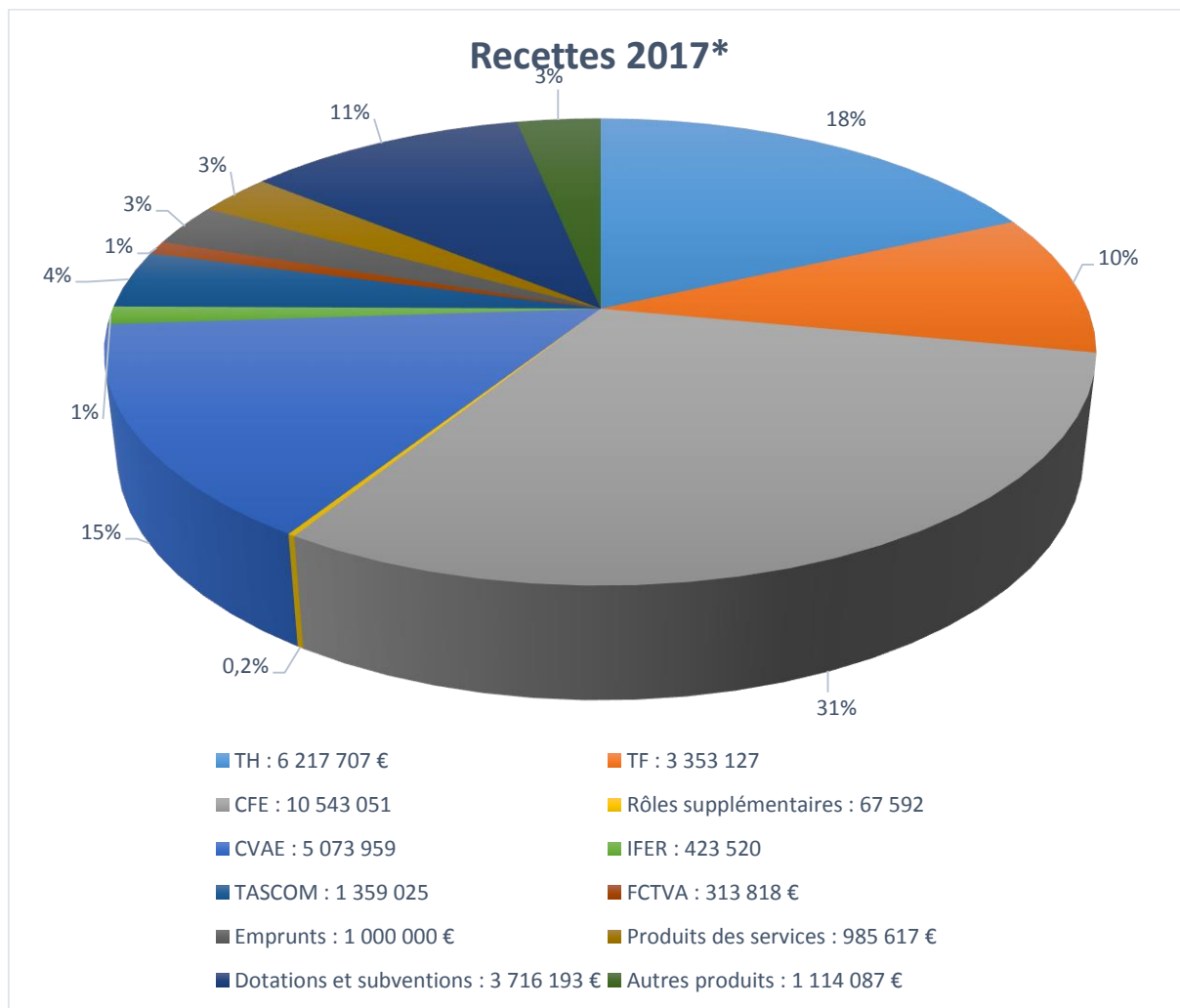
Pratiquement 80 % des recettes proviennent des impôts et taxes.



Les dépenses effectuées à des missions de service public et aux services liés à la population, notamment :

- ↳ Forêt : 1 094 894 €
- ↳ Cours d'eau : 1 604 727 €
- ↳ Espaces maritimes : 746 203 €
- ↳ Transports scolaires : 207 660 €
- ↳ Tourisme : 1 231 957 €

Le remboursement de la dette pour 2017 représente 336 131 €

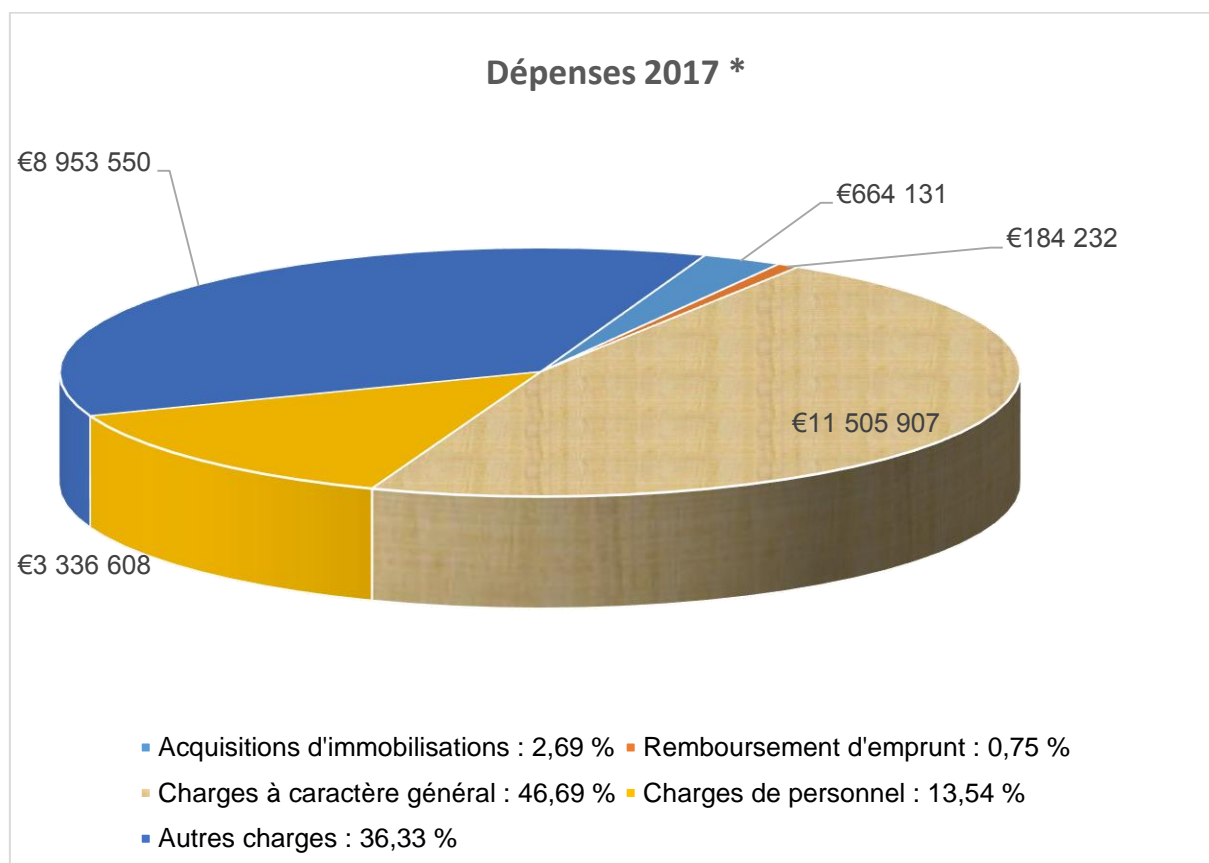


* hors opérations d'ordre (amortissements)

Concernant les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les dépenses réelles pour l'exercice 2017 se sont élevées à 23 796 065 € en fonctionnement et à 848 363 € en investissement.

Le montant des réalisations de recettes réelles était quant à lui de 26 824 477 € en fonctionnement et de 27 424 € en investissement.

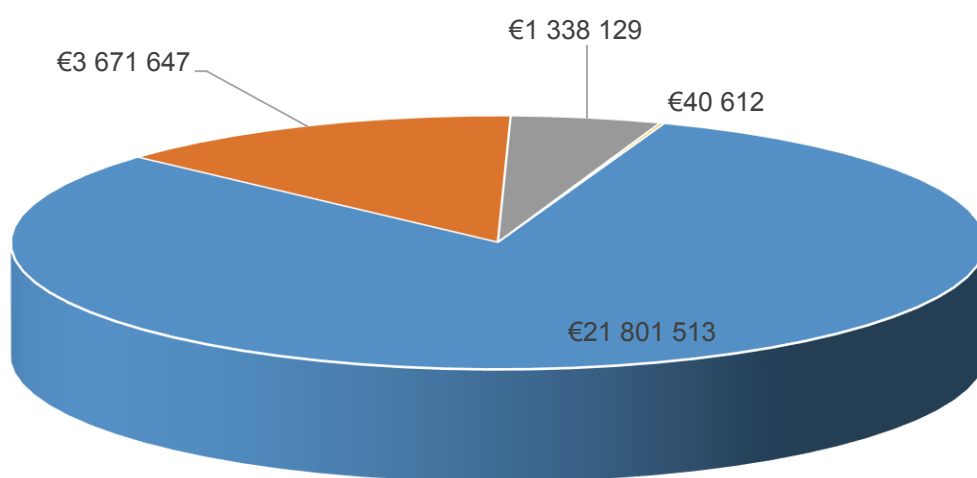
La principale recette du budget Déchets Ménagers et Assimilés est la TEOM pour un montant de 21 801 513 €.



L'essentiel des dépenses ont été effectuées dans les secteurs suivants :

- ✂ Collecte OM résiduelles : 10 428 441 €
- ✂ Collecte de verre : 1 059 551 €
- ✂ Déchetteries : 3 119 647 €
- ✂ Collecte emballage hors verre : 4 520 749 €
- ✂ Déchets professionnel carton : 3 589 174 €
- ✂ Compostage déchets verts : 1 120 764 €

Recettes 2017 *

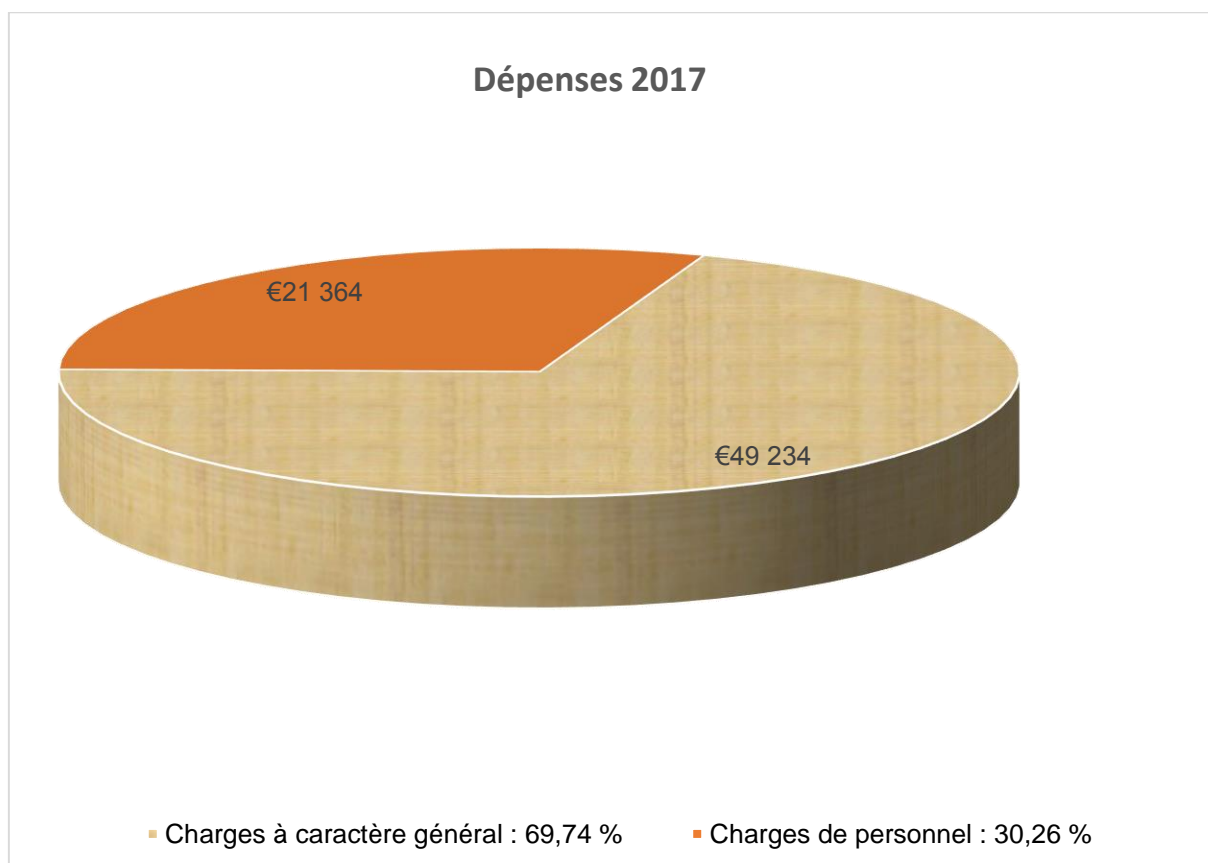


- Recettes issues de la TEOM : 81,19 %
- Autres recettes de fonctionnement : 13,67 %
- Dotations et participations : 4,98 %
- FCTVA : 0,15 %

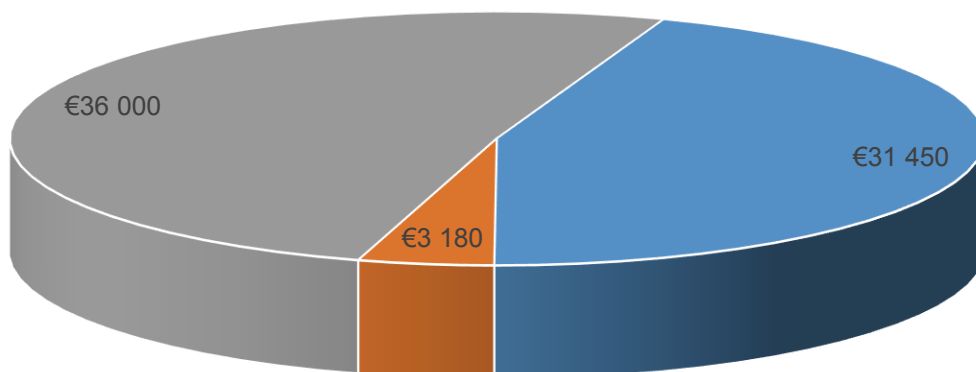
* hors opérations d'ordre (amortissements)

Concernant le budget SPANC (Service public de l'assainissement non collectif), les dépenses réelles pour l'exercice 2017 se sont élevées à 70 598 € en fonctionnement et il n'y a pas eu de mouvements en investissement.

Le montant des réalisations de recettes réelles était quant à lui de 70 630 € en fonctionnement et aucune réalisation en investissement.



Recettes 2017



- Produits des services : 44,53 %
- Subventions d'exploitation : 4,50 %
- Produits exceptionnels : 50,97 %

* hors opérations d'ordre (amortissements)

Nombre de documents émis :

	CCGST	DMA	SPANC	Total
Bons de commande	1 189	765	10	1 735
Mandats	2 069	2 045	13	4 039
Titres	209	1 552	21	1 366

État de la dette au 31 décembre 2017

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 s'élevait à 3 366 121,15 € pour le budget principal et 541 793,30 pour le budget DMA.

En 2017, il a été soldé un contrat de prêt pour 1 000 000 € auprès de la Banque Postale.

L'encours de la dette est constitué de 12 emprunts dont :

- 9 emprunts intégrés dans le passif de la Communauté de Communes lors de sa constitution, dans le cadre des transferts de compétences par les communes et la dissolution de plusieurs syndicats intercommunaux.
- 3 emprunts contractés par la Communauté de Communes depuis sa création en 2013.

Répartition de l'encours de la dette – Budget Principal

Désignation	Encours au 01/01/2017	Emprunt 2017	Remboursement capital en 2017	Encours au 31/12/2017
Emprunts transférés	239 151,85		74 335,28	164 816,57
Forêts	180 818,60		67 668,60	113 150,00
Administration générale	58 333,25		6 666,68	51 666,57
Emprunt direct CCGST	2 406 284,74	1 000 000,00	204 980,16	3 201 304,58
Emprunt globalisé 2013	305 148,01		76 287,00	228 861,01
Emprunt Cours d'eau Travaux d'urgence 2015	588 077,73		65 866,68	522 211,05
Emprunt globalisé 2016	1 513 059,00	1 000 000,00	62 826,48	2 450 232,52
Total	2 645 436,59	1 000 000,00	279 315,44	3 366 121,15

Répartition de l'encours de la dette – Budget DMA

Désignation	Encours au 01/01/2017	Emprunt 2017	Remboursement capital en 2017	Encours au 31/12/2017
Emprunts transférés	726 024,81		184 231,51	541 793,30
Déchets Ménagers et Assimilés	592 403,59		174 607,73	417 795,86
La Croix-Valmer	133 621,22		9 623,78	123 997,44

L'encours de la dette de la Communauté de Communes est classé à 100 % dans la classe A1 de la Charte de bonne conduite dite « Charte Gissler ».

La classe A1 regroupe les produits simples notamment ceux à taux fixes, taux variables simples.

Sur les 12 emprunts constituant l'encours de la dette au 31 décembre 2017 seul 1 emprunt est à taux variable simple.

Le taux d'intérêt moyen de la dette globale au 31 décembre 2017 est de 1,815 %.

Des hommes et des femmes au service du public

Face à l'accroissement des missions affectées à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, les services de la collectivité se structurent et, en 2017, le service des ressources humaines a poursuivi un redéploiement nécessaire au bon fonctionnement de la Communauté de communes.

Cette année aura ainsi vu la création d'un Pôle développement économique et aménagement du territoire. Un directeur, M. Guillaume Perrin, a été recruté au mois de mai, la Maison de l'Entreprise de Sainte-Maxime a été transférée en octobre, et, au sein de ce Pôle, un service tourisme intercommunal a été créé avec les offices de tourisme transférés au 1^{er} janvier.

A chaque fois, ce sont donc des agents qui ont aussi été intégrés à la Communauté de communes.

Le service des ressources humaines a élaboré un plan de formation pour accompagner les projets des services.

Il a aussi préparé les transferts du Pôle eau et du Conservatoire avec échéance au 1^{er} janvier 2018 (rencontre des agents, études situations administratives, fiche d'impact, etc.)

Les agents ont bénéficié aussi en 2017 du déploiement des titres restaurants, au 1^{er} octobre 2017.

La signature d'une convention de partenariat avec le SDIS a été actée pour permettre aux agents de se libérer de leurs obligations de service pour pouvoir intervenir sur le terrain.

Enfin, les formations ont été poursuivies tout au long de l'année 2017. On pourra consulter le bilan social et le bilan de formation de la collectivité.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVANCE

Le développement économique

Le Pôle Développement économique, tourisme, aménagement du territoire regroupe de nombreuses missions qui ont pour lien commun d'œuvrer au développement du territoire du Golfe de Saint-Tropez en favorisant la croissance économique, l'emploi, et la qualité de vie dans un territoire équilibré et harmonieux.

A ce titre, le développement économique a vu le transfert effectif le 1^{er} janvier 2017 des zones d'activité économiques de Cogolin et La Môle. Ce transfert de la compétence Développement Economique et des Zones d'Activité Economique (ZAE) fait référence à l'article 64 de la loi NOTRe.

En 2016, un diagnostic avait été réalisé pour identifier les zones d'activités économiques du territoire, relevant de plein droit de la compétence de la Communauté de communes. Il s'agit donc des ZAE des communes de Cogolin et La Môle.

Au sein du Pôle, le service a conduit les actions suivantes en 2017 :

- Pour l'ensemble des zones transférées :
 - × Etat des lieux des voiries pour évaluer les coûts de remise en état et d'entretien des chaussées
 - × Etat des lieux des réseaux d'assainissement
- ZAE Saint-Maur, Valensole, Font Mourier, Port-Cogolin – commune de Cogolin
 - × Convention de mutualisation avec la commune de Cogolin pour l'entretien de la voirie et des espaces verts par les services techniques
 - × Transfert des contrats d'eau et d'électricité à la Communauté de communes
- ZAE Saint-Exupéry – commune de La Môle
 - × Marchés d'entretien des espaces verts
 - × Marché de nettoyage des voies
 - × Marché d'entretien de l'éclairage public

La formation et l'emploi

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, qui adhère à la Mission locale du Golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures, participe financièrement aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle auprès des jeunes publics (16 à 26 ans) au même titre que l'Etat, la Région et les différents acteurs de l' « aide sociale ».

La Mission locale travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'action sociale : le Conseil départemental, les CCAS des douze communes, les associations caritatives (Secours catholique, Croix Rouge, Secours populaire, Restos du Cœur...).

Concrètement, la Mission locale fonctionne de la façon suivante :

- × Elle bénéficie d'une équipe technique de 9 personnes au service des jeunes : une directrice, une assistante de direction et deux chargées d'accueil, cinq conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle, un assistant social, une psychologue.

- × En 2017, 1 387 jeunes ont été accueillis par la Mission locale représentant 8 487 événements :
 - Visites : 842 pour 458 jeunes
 - Téléphone : 2 407 pour 947 jeunes
 - Médiation : 111 pour 86 jeunes

- Information collective : 91 pour 86 jeunes
 - Entretien partenaire : 369 pour 199 jeunes
 - Entretien individuel : 4 116 pour 1 174 jeunes
 - Courrier : 510 pour 428 jeunes
 - Atelier : 41 pour 28 jeunes
- ✘ Pour ces 1 387 jeunes accueillis, ce sont 11 300 propositions par thème : Santé, Projet professionnel, Loisirs, sports, culture, Logement, Formation, Citoyenneté, Accès à l'emploi
 - ✘ Une déclinaison locale des différents outils d'orientation :
 - 82 jeunes bénéficiaires d'Ateliers d'orientation
 - 34 jeunes bénéficiaires du SEDOP (service du Conseil régional) pour un appui à la décision, une aide au choix
 - 50 jeunes bénéficiaires d'une information concernant la mobilité internationale
 - 42 jeunes ont bénéficié d'une information sur les carrières militaires et 24 jeunes ont rencontré l'Armée de Terre, la Marine nationale et l'Armée de l'Air lors de leurs permanences à la Mission locale
 - 95 immersions en entreprise pour 72 jeunes
 - 6 jeunes bénéficiaires du service civique
 - ✘ La formation professionnelle concerne 208 entrées en formation pour 182 jeunes.
 - ✘ L'organisation de la 15ème édition des « saisons de l'emploi » - février 2017
 - Forum annuel pour l'emploi de travailleurs saisonniers avec plus de 700 postes à pourvoir dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration et le commerce.
 - ✘ Le budget de la Mission locale réalisé en 2017 s'est élevé à 590 195,12 €
 - La Communauté de communes a apporté une aide financière de 190 400 €. Les autres recettes proviennent essentiellement de l'Etat et de la Région et sont liées aux activités et dispositifs mis en place à la Mission locale.

La Maison de l'Entreprise

Implantée à Sainte-Maxime, la Maison de l'Entreprise a été transférée le 1^{er} octobre 2017 à la Communauté de communes.

Le bilan de ses actions se décompose comme suit :

- 81 porteurs de projets reçus
- 137 participants aux réunions thématiques "Les Mardis de l'Entreprise" avec des thématiques comme la cotation banque de France, Facebook Pro, les étapes et le financement de la création, la sécurité des commerces, le choix du statut juridique, la comptabilité à l'ère du numérique ...

Participation de nos partenaires : l'ADIE, Pôle Emploi, Initiative Var, Experts-comptables, UPV, CCIV ...

L'évènementiel économique :

- La Journée de la Femme Chef d'Entreprise le 8 mars.

Thématique 2017 « Femmes chefs d'entreprise et Artistes »

- 25 stands sous le chapiteau
- 80 femmes chefs d'entreprise ont participé à la soirée organisée en leur honneur

Le forum des jobs d'été – édition 2017 :

- 23 stands
- 500 visiteurs
- 23 recrutements effectifs

Le relais d'information avec les commerçants et artisans de la ville de Sainte-Maxime:

- Relais d'information pour les commerçants et artisans impactés par les travaux de rénovation urbaine, explications, rencontres, mise en relation avec les services compétents ...
- Organisation de réceptions pour les professionnels: petit-déjeuner d'avant-saison, cocktail-accueil des nouveaux acteurs économiques, bilans de fin de saison, rencontre avec les artisans maximois ...

L'accompagnement et la logistique pour « La Journée Rose de Provence » :

- Mise à disposition du matériel nécessaire
- Gratuité de l'Occupation du Domaine Public
- Gratuité des places de stationnement
- Prise en charge d'une partie de la communication

Le tourisme

Les actions de la Communauté de communes en matière d'économie touristique sont de deux ordres :

1. Missions conduites par le service tourisme

- × Transfert de la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » des communes non classées et des communes touristiques
 - 1er janvier 2017 : transfert des offices de tourisme des communes de La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour et Rayol-Canadel-sur-Mer
 - Transfert et intégration du personnel des bureaux d'information touristique de La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour et Rayol-Canadel-sur-Mer : 3 agents
 - Création et ouverture du bureau d'information touristique de La Mole du 15 juin au 15 septembre
 - Mise en œuvre du transfert de l'office de tourisme de Cogolin pour le 1^{er} janvier 2018

Le bilan 2017 des offices de tourisme transférés est le suivant :

- Actions
 - ✓ Installation de panneaux et oriflammes extérieurs
 - ✓ Editions renouvelées à l'identique dans la perspective d'une harmonisation de la ligne éditoriale en 2018 / 2019
 - ✓ Internet : sites des BIT (bureaux d'information touristique) en place avec projet de création d'un site portail en 2019
- Accueil
 - ✓ Plus de 104 500 visiteurs dans les BIT dont :
 - 50 500 à La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour, La Mole et Rayol-Canadel-sur-Mer

- 54 000 à Cogolin et au Chalet des Marines
 - ✓ 282 jours d'ouverture en moyenne sur l'année
 - ✓ Ouverture les samedis et/ou dimanches pendant les manifestations quelle que soit la période de l'année
 - ✓ 55 journées de remplacement du personnel en congés dans les 3 BIT en mai, juin, septembre et octobre + 10 jours remplacement hospitalisation BIT La Mole
 - ✓ Annualisation du temps de travail dans les BIT (hors La Mole saison).
 - ✓ Ouverture plus large en saison avec la présence de saisonniers dans les BIT de La Garde-Freinet, Rayol-Canadel-sur-Mer, Le Plan de la Tour et La Mole
- × Partenariats avec l'aéroport d'Hyères et des compagnies aériennes : développer et favoriser les séjours pour les clientèles du nord de l'Europe et les destinations lointaines avec l'ouverture de lignes à l'international, de passerelles vers les grands aéroports
 - Ouverture de la ligne Hyères -> Copenhague Danemark
 - Ouverture de la ligne Hyères -> Roissy-Charles-de-Gaulle, destinations Monde
- × Sentiers de randonnées : Etat des lieux et mise en réseaux des circuits de randonnées
 - Arrivée d'une chargée de missions « randonnées » le 1^{er} novembre (mobilité interne)
 - Etat des lieux des sentiers
- × Observatoire de l'économie touristique : outil d'aide à la décision qui doit permettre d'avoir une connaissance homogène du territoire en matière de tourisme grâce à des analyses partagées cohérentes avec l'ensemble des acteurs et des collectivités.
 - Suivi d'indicateurs : fréquentation touristique, capacité d'accueil, données économiques...
 - Diffusion auprès des élus, des institutionnels et des professionnels (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités).
 - Sortie du bulletin 16 : bilan de saison 2017

2. Outil opérationnel de la Communauté de communes, l'Agence de Promotion « Golfe de Saint-Tropez Tourisme », gérée par la SPL, est chargée de promouvoir la destination

- × Promotion de la destination à partir des filières définies avec les offices de tourisme : la mer, la nature, le patrimoine et la culture, les saveurs du terroir, le prestige et le bien-être, les sorties et la vie nocturne.
 - Objectif : valoriser l'offre et les richesses des 12 communes du territoire
 - Cibles de clientèle :
 - Les principales régions françaises (PACA, Ile de France, Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais), et les pays d'Europe (Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Benelux, Suisse)
 - Toutes les tranches d'âge sont concernées par l'offre du territoire : jeunes, actifs, seniors
 - Le niveau des revenus est équilibré entre les 5 tranches avec celle des revenus élevés plus marquée que dans le reste du département du Var
 - Le territoire bénéficie de niches de clientèles complémentaires : micromarchés grâce au déploiement de lignes aériennes avec l'aéroport Toulon / Hyères
- × Présentation et vente de séjours packagés et groupes de manière exhaustive complétée grâce aux offres de loisirs à avantages exclusifs.
- × Les outils de promotion et de communication du territoire communautaire :
 - Sites Internet de la destination « Golfe de Saint-Tropez Tourisme »
 - Information www.visitgolfe.com
 - Commercialisation : www.resagolfe.com
 - Séjours thématiques : www.weekend-provence.fr
 - Loisirs et Prestations d'activités : www.amusevous.fr
 - Réseaux sociaux :
 - × Accroître la notoriété du territoire en fidélisant les clientèles
 - × Augmenter le niveau de compétence numérique des professionnels et des offices de tourisme avec des ateliers spécifiques

- × Organiser des rencontres d'influenceurs blogueurs et instagrameurs
 - × Accentuer la visibilité de la destination sur le web à l'international
- Versions mobiles (Smartphone, tablette) des développements, borne interactive.
- Editions intercommunales portant la signature « Golfe de Saint-Tropez Tourisme »
 - Magazine Mythique : brochure séduction au format magazine avec trois « entrées » : le territoire, les 12 communes, les filières. 27 000 exemplaires, dont 20 000 français et 7 000 anglais
 - Essentiel : listing des professionnels du tourisme. 13 000 exemplaires français
 - Carte Balades : découverte du territoire en randonnée, en voiture ou à vélo. 55 000 exemplaires, dont 37 650 français, 7 950 anglais, 5 820 allemands et 3 580 italiens
 - Amusez-vous : guide des loisirs à prix attractifs. 35 000 exemplaires français
 - Guide des animations phares du territoire en hors saison. 4 100 exemplaires sur la période novembre 2017 – janvier 2018 – français
- Salons grand public, professionnels et groupes en partenariat avec l'ADT Var Tourisme et le CRT PACA : Paris, Marseille, Lille, Bruxelles, Saint-Raphaël
- Opération de promotion Scandinavie en partenariat avec Var Tourisme
- Salon des comités d'entreprises à Marseille et Provence Convention Travel avec le CRT PACA
- × Animer le réseau de professionnels : 400 hébergeurs, 565 restaurants, 490 prestataires de loisirs et d'activités
- × Vendre des prestations de loisirs, événements, produits thématiques, ou des hébergements avec le service de commercialisation et de disponibilités avec une mise en relation directe entre clients et hébergeurs.
- × Quelques données financières :
 - Rémunération de la SPL par la Communauté de communes : 890 272 €, dont 95 000 € émanant du Conseil départemental. Montant de la rémunération identique depuis 2016, soit 94,03 % du budget de la SPL.
 - Montant des ventes directes du service commercialisation : 460 883 €, générant 54 049 € de commissions
 - Résultat net de la SPL au 31 décembre 2017 : - 13 810 €

Quelques chiffres et données sur le tourisme dans le Golfe de Saint-Tropez, une industrie représentant 80 % de l'activité économique du Golfe de Saint-Tropez

- + de 260 000 lits touristiques
- 565 restaurants : spécialités françaises, étrangères, bord de mer, rapide,
- 29 caves et domaines viticoles,
- 490 prestataires d'activités de loisirs, culturels, sportifs et bien-être,
- 38 plages et criques, 103 km de linéaire de côtes,
- 10 ports
- Fréquentation touristique moyenne par jour en 2017 sur les 12 communes : 150 000 personnes en juillet et 185 000 personnes en août.

L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire dans la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez est pour l'instant essentiellement lié au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), dont l'élaboration s'est poursuivie en 2017.

Cette révision est réalisée avec, également, l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et du Volet Littoral et Maritime (VLM), ainsi que la poursuite de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Quelques dates clés et chiffres clés :

- 12 mai : Rando SCoT La Môle
- 31 mai : débat sur le PADD en Conseil communautaire
- 7 juin : Réunion publique SCoT sur le PADD à Gassin
- 15 juin : Rando SCoT Littoral
- Expo SCoT PADD
- 30 novembre : forum SCoT au Lycée du Golfe

Cette année, la Communauté de communes a également été lauréate de l'appel à projets 2017 « Plan Paysage » lancé par le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Ce Plan Paysage va donc être élaboré à partir de 2018.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES S'ENGAGE ET PRESERVE

Riche d'un territoire exceptionnel, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez s'attache à mettre en valeur et protéger son environnement. Elle agit dans le domaine de la forêt, des cours d'eau, du littoral et désormais de l'agriculture. Ces différents champs d'intervention représentant désormais une part d'action très importante de la collectivité intercommunale. Elles sont une part essentielle de la vie quotidienne des habitants du Golfe de Saint-Tropez, leur permettant de vivre dans un espace naturel préservé, sécurisé et valorisé pour demain.

A ce titre, le projet d'acquisition du site de La Patronne, à La Môle, engagé en 2017 et concrétisé en 2018, devrait témoigner de l'engagement de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour un environnement mis en valeur et respectueux.

La forêt

Les missions du service forêt au sein du Pôle environnement sont axées sur la protection et l'entretien de la forêt contre les incendies, à travers les actions suivantes :

- Elaboration et mise en œuvre de la politique de valorisation et protection de la forêt : gestion du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier), complété par son dispositif de cloisonnement constitué de coupures agricoles, pastorales ou forestières
- Création et mise aux normes des ouvrages stratégiques créés pour la lutte contre l'incendie en conformité des normes définies par la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne. Les ouvrages doivent posséder des pistes, points d'eau, aires de retournement, signalétique adaptée, etc.
- Maintien en conditions opérationnelles des ouvrages par l'entretien tous les 4 ans des zones d'appui ; la réfection régulière des pistes ; le repositionnement et l'entretien des citernes et barrières D.F.C.I. (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) ; la mise à jour de la signalétique
- Élaboration et mise en œuvre d'une politique d'interface habitat – forêt, avec la réalisation de 50 mètres supplémentaires de débroussaillage au-delà des 50 mètres imposés par l'arrêté préfectoral des obligations légales de débroussaillage dont les critères retenus sont les zones d'habitat dense défini dans le cadre du Modèle d'Occupation du Sol du Scot (MOS) et la prise en compte de la vulnérabilité de ces zones au vue du risque incendie (exposition au vent, type de végétation, historique des incendies ...).
- Développement et soutien au sylvopastoralisme : complémentarité entre les activités d'élevage et l'entretien des coupures, mise en place d'une convention de pâturage en sous-bois pour la défense forestière contre l'incendie
- Elaboration de servitude D.F.C.I. pour assurer la pérennité des axes stratégiques
- Mutualisation : Lorsque l'intérêt communautaire n'a pas suffi au niveau d'exigence de certaines communes, la régie du service Forêt pour l'exercice de ses compétences, réalise des travaux complémentaires par le biais d'une convention de mise à disposition de services d'utilité commune (uniquement pour des travaux mécaniques)
- Organisation de visites de chantiers avec les élus, réception de travaux, Comité de Massifs avec les partenaires techniques et financiers

- Définition de préconisations environnementales avec la Réserve Naturelle Nationale, les naturalistes (tortue d'Hermann), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Natura 2000)
- Rencontre avec les propriétaires forestiers et le monde sylvicole (Association Syndicat Libre de gestion forestière de la Suberaie varoise, Office National des Forêts, etc.)

Les moyens matériels consacrés à ces missions sont les suivants :

- 4 tracteurs forestiers
- 1 épareuse
- 1 chargeur à chenille
- 1 pelle mécanique

Le bilan des actions de l'année 2017 est le suivant :

- Surface du territoire de la Communauté de communes : 43 370 hectares
- Surface du PIDAF : 1 740 hectares
- Linéaire de piste : 300 kilomètres

En détails :

ZONES D'APPUI

Définition des travaux	Réalisés au 31/12/2017		
	REGIE	ENTREPRISE	TOTAL
Travaux Reconnus d'intérêt Communautaire – HORS PIDAF	167,40 ha		
• Interface.....	39,00 ha	67,80 ha	106,80 ha
• OLD COMMUNAUTAIRE.....	8,90 ha	0,70 ha	9,60 ha
• Mutualisation	51,00 ha	/	51,00 ha
TRAVAUX PIDAF	409,69 ha		
• Mise aux Normes	/	3,50 ha	3,50 ha
• Maintien en Condition Opérationnelle	133,39 ha	272,80 ha	406,19 ha
TOTAL.....	232,29 ha	344,80 ha	577,09 ha

PISTES

Définition des travaux	Réalisés au 31/12/2017		
	REGIE	ENTREPRISE	TOTAL
TRAVAUX PIDAF	109,39 ha		
• Mise aux Normes de pistes	/	/	/
• Réfection de piste	42,00 km	28,89 km	70,89 km

• Travaux d'Épaveuse bord de piste	38,50 km	/	38,50 km
TOTAL.....	80,50 km	28,89 km	109,89 km

Autres actions réalisées :

- Acquisition d'une épaveuse pour l'entretien des bords de route et bord de pistes par fauchage ou débroussaillage
- Restauration des équipements connexes : citernes, barrières
- Reprofilage de piste pour parfaire la circulation des pistes
- Incendie des Caps Lardier/Taillat/Escalet le 24 juillet 2017, les agents du service Forêt ont réalisé un contre feu en étroite collaboration avec les sapeurs-pompiers locaux et l'équipe feu tactique (brûlage).

L'agriculture et la politique de valorisation énergétique

La Communauté de communes a renforcé en 2017 ses actions pour soutenir et valoriser l'agriculture, avec notamment des actions de reconquête de friches agricoles, avec des travaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en mutualisation.

La poursuite de la reconquête des friches et de la politique d'installation consécutive a perduré à Ramatuelle. Des opérations foncières ont permis une acquisition de bien vacant et sans maître, une vente au Conservatoire du littoral et la réalisation d'un ensemble permettant de constituer une parcelle agricole d'environ 2 ha qui confortera l'exploitation d'un fermier de la commune de Ramatuelle.

Concernant la sylviculture, la mutualisation avec le Syndicat Mixte du Massif des Maures s'est poursuivie permettant :

- La construction du projet Exploitation forestière et DFCI : une opération de coupe sur La Mole et Collobrières qui vidange les produits forestiers par la piste DFCI
- L'organisation des journées techniques du chêne liège à La Garde-Freinet.

Sur la problématique énergétique, l'aboutissement du volet Energie du SCoT a été mené à bien. Sur les bases de la loi de Transition Energétique, la Communauté de communes s'est engagée dans le cadre de son SCOT sur un ensemble de démarches dont les grands axes sont :

- Définir les enjeux de la transition énergétique pour la Communauté de communes et le territoire en général
- Ecrire un volet aménagement du territoire (à travers le SCoT) qui prenne en compte ces enjeux.
- Mettre en œuvre des actions concrètes (actions sans regret) à vocation démonstratives dans le domaine de l'énergie au sens large.
- Engager la démarche Plan Climat, Air, Energie territorial (PCAET) et la politique globale d'économie qui en découlera.

En 2017, il a ainsi été procédé la restitution de l'évaluation GES SCoT (Gaz à Effet de Serre) et à la préparation du DOO sur son volet énergétique.

Des actions sans regret ont été menées. Elles consistent à promouvoir la production agricole locale grâce à la restauration collective et à la création d'un marché de producteurs. A cet effet ont été réalisés :

- Un partenariat acté avec l'association Colibri (recensement des producteurs locaux – enquête)
- Une sollicitation des communes pour connaître les démarches déjà engagées (choix d'approvisionnement cantines – organisation et intervenants – bio – local)

- Un marché attribué à AgriBiovar dont le contenu est le suivant :
 - Recueil des besoins des producteurs du territoire
 - Définir le modèle de circuits courts adapté aux besoins
 - Rechercher un Maître d'ouvrage et des acteurs-supports
 - Enquêter les restaurants collectifs du territoire et définir une feuille de route afin d'intégrer plus de produits locaux dans les menus
 - Suivi et accompagnement du territoire sur le développement des solutions retenues

L'enquête auprès des producteurs du Golfe a été lancée.

Une action sur le traitement et la valorisation énergétique des ceps de vignes a aussi été engagée selon les modalités suivantes :

- Une convention est signée avec la société UNIPER (participation financière pour mener l'expérience)
- Un marché de collecte (20 tonnes de ceps de vignes ont été collectées)
- Un terrain mis à disposition par la commune de Cogolin (friche agricole en cours de reconquête)
- Un marché de traitement / broyage.

Un autre projet a été engagé : déployer les actions de l'Agence des Politiques Energétique du Var [APEV] sur le territoire selon les techniques suivantes :

- Une permanence Espace Info Energie a été mise en place
- Une présence au Salon Habitat et Jardin (Sainte-Maxime)
- Une balade thermique

Les cours d'eau, la prévention des inondations

Le service cours d'eau a poursuivi en 2017 ses actions pour l'entretien des cours d'eau dans l'optique de la prévention des inondations.

Ainsi, le Contrat de Rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez, engagé en 2015, s'est poursuivi avec comme objectif final la mise en œuvre de 68 actions par les collectivités du Golfe pour un montant de 38,8 millions d'euros.

Le Contrat de rivière est un outil opérationnel de gestion des cours d'eau qui doit permettre de répondre aux grands enjeux relatifs à :

- la qualité des eaux,
- la gestion des inondations,
- la gestion de la ressource quantitative en eau,
- la restauration et préservation des milieux naturels,
- la gestion des eaux côtières et maritimes,
- les enjeux de communication,

Ce dernier porte sur tous les fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez (Giscle, Préconil, Bourrian et Béliou).

Le 18 janvier 2017 a été réuni le Comité de rivière de la Giscle et des fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez. Cette réunion avait pour objet de présenter l'avancement du Contrat de rivière, deux ans après sa mise en œuvre. Ce bilan fait apparaître qu'au début de l'année 2017, 50 actions - soit 64 % des actions - ont été démarrées et que 7 actions - soit 9 % de ces dernières - ont été achevées.

Les actions réalisées ou poursuivies sont les suivantes :

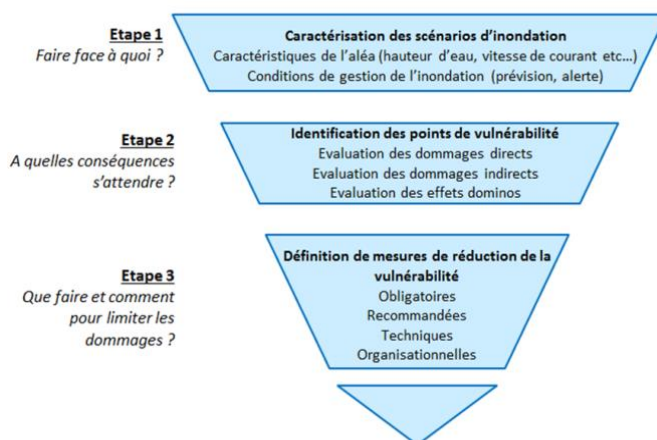
- Action B7 : la poursuite des travaux d'entretien et de restauration des berges sur les cours d'eau du territoire. Ces travaux ont pour objectifs concomitants de restaurer la qualité des milieux aquatiques (rajeunissement des boisements) mais également de réduire la fréquence de débordement pour les crues les plus courantes (en évitant la formation d'embâcles).

Sur l'année 2017, les travaux suivants ont été réalisés (en période hivernale) :

- Bassin versant de la Giscle, près de 31 Km de cours d'eau, 110 keuros TTC
- Bassin versant du Préconil, près de 26 Km de cours d'eau, 140 keuros TTC
- Bassin versant du Bourrian et du Bélieu, près de 4 km de cours d'eau, 36 keuros TTC
- Bassin versant de la Bouillabaisse, près de 1.7 km de cours d'eau. 15 keuros TTC
- Bassin versant de Pampelonne, près de 20 km, 20 keuros TTC

L'ensemble des travaux ont été réalisés de l'automne 2017 au printemps 2018 à hauteur de 308 000 euros TTC.

- Action B2 : Finalisation d'un schéma d'aménagement global de la Giscle et de ses affluents : étude hydraulique d'actualisation des zones inondables avec projection technique et financière pour permettre : protection du Parc d'activités du Grand Pont des débordements de la Giscle et du quartier des Pommiers (Grimaud), forte diminution des hauteurs d'eau au droit des Bastides de Manon (Cogolin). Ce schéma définit les travaux à réaliser sur le moyen terme pour réduire les impacts des inondations et restaurer la qualité des milieux aquatiques. Les travaux seront partiellement inscrits au dossier PAPI complet du Golfe de Saint-Tropez.
- Action C6 : Accompagnement de l'ensemble des communes du Golfe pour réaliser ou mettre à jour les Plans Communaux de Sauvegarde, outils de gestion de crise en cas de catastrophe naturelle de type inondation ou feu de forêt. Réalisation de 6 exercices de gestion de crise inondation pour tester les conditions de mise en œuvre des PCSs.
- Action C10 : Accompagnement de 10 entreprises du territoire en réalisant un diagnostic de vulnérabilité gratuitement pour ces sociétés impactées par les inondations. Les mesures proposées à chaque société ont été adaptées à la fois au risque inondation potentiel mais aussi au fonctionnement et aux spécificités de chaque entreprise. Il ressort de cette enquête que les entreprises sont globalement satisfaites de la prestation, de la clarté des informations rendues, de la sensibilisation sur le risque inondation, sur les moyens de prévention et les mesures proposées.



Il a été réalisé pour chaque commune un DICRIM : document réglementaire d'information du public sur les risques naturels.

- Action B8 et C12 : poursuite des investigations préalables à la mise en œuvre du programme de restauration de la Garde, avec un dépôt de l'ensemble des dossiers réglementaires nécessaires à la réalisation du projet. D'un point de vue technique, l'Avant-Projet a été poursuivi en concertation avec les propriétaires concernés par les travaux. La mise en œuvre est prévue dès la fin d'année 2019 sur une durée de 3 ans, elle permettra d'empêcher les inondations pour les crues les plus fréquentes sur le parc d'activités du Grand Pont pour l'ensemble de la partie Nord du Parc impacté par les débordements du cours d'eau de la Garde.
- Action A 14 : réalisation d'un accompagnement des services espaces verts des Mairies en proposant des formations adaptées pour connaître les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides. Poursuite de la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture pour la réduction de l'usage de l'utilisation des produits phytosanitaires. Des journées techniques et ateliers de travail sont organisés pour proposer aux agriculteurs volontaires des techniques innovantes permettant de supprimer ou de réduire l'usage des produits phytosanitaires. L'utilisation du compost (permettant d'améliorer la structure du sol et limitant l'érosion de ce dernier) a fait l'objet d'une journée technique avec la valorisation de l'Eco pôle, plateforme de compostage de l'intercommunalité.

Le programme d'action de Prévention des Inondations du Préconil :

Il s'agit d'une démarche initiée depuis 2013 visant à réduire les risques d'inondations et les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement, à l'échelle d'un bassin versant. Le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) d'intention du Préconil couvre l'ensemble du bassin versant du fleuve et concerne deux communes : Plan-de-la-Tour et Sainte-Maxime

Le PAPI d'intention comporte aujourd'hui une vingtaine d'actions pour un montant d'un peu moins de deux millions d'euros et poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer et partager la connaissance des mécanismes d'inondation, des risques et enjeux exposés, afin d'apporter les éléments de connaissances nécessaires et utiles à la réflexion commune à conduire sur les objectifs et mesures de réduction des risques
- Définir de manière concertée les actions à conduire pour améliorer la protection contre les inondations, envisager de nouveaux dispositifs de protection et maîtriser les écoulements,
- Renforcer la culture du risque sur le territoire au travers d'actions de sensibilisation au risque inondation et de prévention du risque, afin d'améliorer les dispositifs de réduction de la vulnérabilité et la sauvegarde des enjeux (alerte, gestion de crise, retour à la normale...).

Le 25 juillet 2017, le comité de pilotage a été réuni afin de dresser un état d'avancement des actions et pour valider l'ensemble des travaux d'aménagement à réaliser sur le bassin du Préconil. 45 % des actions sont terminés, 35% à finaliser sur 2017, 20 % reportées sur la prochaine démarche de PAPI Complet du Golfe de Saint-Tropez. Le comité de pilotage a validé la stratégie de réduction du risque et l'organisation temporelle des travaux à réaliser sur les années à venir, ainsi les premières actions permettront de réduire les impacts des crues les plus fréquentes (Camp Ferrat, Lavandines, Traversée urbaine) alors que les actions de travaux suivantes viseront à réduire les impacts des crues plus importantes (et plus rares) en stockant temporairement des volumes de crue en amont.

L'ensemble des travaux à réaliser en premier lieu a été validé pour un montant de 20 millions d'euros. La réalisation du programme permettra sur la durée de réalisation de l'ensemble des travaux :

- 76 habitants protégés en moyenne par an (soit 35% de la population inondée à l'état actuel)
- 28 emplois protégés en moyenne par an (soit 50% des emplois inondés à l'état actuel)
- retour sur investissement des travaux prévus à 40 ans (du fait de la diminution des dommages) pour la réalisation des premiers travaux.

Le projet européen PROTERINA (Protection des milieux Naturels contre les Risques Naturels) :

La Communauté de communes a été choisie par le Département du Var pour porter techniquement un projet de développement d'un outil de prévision des crues avec pour objectif d'anticiper les phénomènes de crues en utilisant les données météorologiques (pluies précipitées), une analyse en temps réel des conséquences de ces pluies, et l'élaboration d'une plateforme partagée des résultats de modélisation. L'ensemble des résultats à la fois hydrologiques (issus des modèles HEC HMS), des mesures effectuées in situ et des projections hydrauliques sera accessible sur une plateforme partagée à la fois avec les collectivités territoriales de proximité (Mairies, Conseil départemental) et les services de l'Etat (Préfecture, DDTM, SPC Med Est, SDIS, Gendarmerie...).

Les espaces maritimes

L'année 2017 est notamment marquée par la découverte d'une zone de recrutement de grande nacre assez exceptionnelle qui fait l'objet depuis d'une évaluation plus fine.

Le service Espaces maritimes/Observatoire marin a également largement contribué à l'élaboration du Volet Littoral et Maritime du SCoT.

Principales actions réalisées sur le terrain

- Les patrouilles d'acquisition de données (sites de plongée, plaisance, pêche, transport maritime...) :
 - 48 patrouilles dont 17 au départ des marines de Cogolin et 31 au départ de Cavalaire.
 - 557 signaux de pêche professionnelle relevés.
 - Inventaire du balisage de la Zone Interdite aux Engins Motorisés (ZIEM) des Canoubiers et de la Zone Réservée Uniquement aux Baigneurs (ZRUB) des Salins à Saint-Tropez, ainsi que de la ZIEM de Taillat à Ramatuelle.
 - Gestion des Autorisations d'occupation temporaire (AOT) en collaboration avec la Brigade de CRS de Pampelonne : 79 infractions relevées et 23 procédures lancées pour des mouillages non déclarés.
 - 66 questionnaires de suivi de la pêche de loisirs.

- Des campagnes de survol sur le littoral intercommunal pour réaliser l'acquisition de photographies aériennes de l'ensemble du littoral, des zones de mouillages et des secteurs incendiés.

- La réalisation de relevés de positions de mouillages via le système AIS (système automatique d'identification des navires)

- La plongée de surveillance des émissaires des stations d'épuration de Sainte-Maxime et de Saint-Tropez.

- Une enquête grande plaisance sur le site de Pampelonne : Projet de mise en place d'une Zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL).

- Une enquête sur la pêche de loisir : 65 sondages réalisés au cours de 22 sorties. Les résultats, qui reflètent plutôt une pêche de pratiquants estivants disposant d'équipements légers et qui a un réel caractère de loisir, sont sensiblement similaires à ceux obtenus en 2016.

Suivi des habitats

- Suivi de l'herbier de posidonie en baie de Pampelonne

Ce suivi a été l'occasion d'expérimenter les méthodes d'acquisition acoustiques permettant de distinguer l'herbier vivant des zones de matte morte. Ces relevés sont restitués sous format cartographique.

- Suivi approfondi de certains sites de plongée

Six sites de plongée ont fait l'objet de levés bathymétriques fins : Sardinaux, Rabiou, Roche Rousso, Brisés Enfer, Quairolles et Petit sec. Les biocénoses connues ont été drapées sur les vues 3D.

- Suivi de l'herbier de l'anse du Vieux Moulin, Grimaud

Dans le cadre du projet d'aménagement du littoral grimaudois, des ouvrages devraient être immergés au niveau de cette anse. Une expérimentation en plongée libre pour le suivi des limites d'herbier de posidonie a été mise en œuvre.

- Suivi des biocénoses de Sainte-Maxime

Dans le cadre des travaux au niveau de la cale de mise à l'eau de la Nartelle, du ponton de Saint-Hilaire et du ponton de Guerrevieille, un suivi des biocénoses présentes à proximité des ouvrages a été réalisé.

Suivi des peuplements de poissons et des zones ressources

Dans le cadre du suivi des peuplements de poissons (par la méthode FAST), 10 plongées ont été réalisées sur 10 sites différents (Quairolles, Petit Sec, Ramon, Calanque, Brisés, Enfer, Dattier, Malpagne, Sardinaux, Sèche à l'huile).

Dans le cadre d'une campagne de recherche d'habitats marins propices au captage et au développement de larves de poissons – mission en lien direct avec les travaux du volet littoral et maritime du SCoT (définition de la trame verte et bleue) –, 4 sites du Golfe de Saint-Tropez ont fait l'objet d'investigation en plongée sous-marine : Roche de la tête de chien, Pointe de la Moutte, le Pilon, la Moune et la DCNS. Les transects réalisés ont permis de constater :

- L'excellent état de conservation des sites extérieurs au Golfe (Tête de Chien et La Moutte) qui présente des caractéristiques propices au recrutement de Mérous et de Corbs dès le stade juvénile.
- Des habitats naturels dégradés à fortement dégradés pour la face sud du Golfe de Saint-Tropez, au premier rang desquels l'herbier de posidonie. Pour autant, les nombreuses zones de mattes mortes cumulées au relief très particulier (présence d'un vestige de récif barrière avec un lagon côté terre et une pente externe régulière côté mer) constituent des sites de captage pour de nombreux juvéniles de poissons et de grandes nacres.

Autosurveillance et gestion de la qualité des eaux de baignade

	Nombre d'analyses en autosurveillance (Obs marin)	Nombre d'analyses en autosurveillance (SAUR)	Nombre total d'analyses en autosurveillance	Prélèvements supplémentaires (alerte ou crise)	Résultats "bons"	Résultats "moyens"	Résultats "mauvais"
Rayol-canadel	71	51	122	10	113	6	3
Cavalaire	124	36	160	11	153	5	2
La Croix	90	0	90	6	87	2	1
Ramatuelle	164	0	164	11	160	3	1
Saint-Tropez	258	145	403	11	389	10	4
Gassin	73	37	110	16	106	4	0
Cogolin	38	0	38	10	38	0	0
Grimaud	50	285	335	15	322	11	2
Sainte-Maxime	161	36	197	1	194	3	0
	1029	590	1619	91	1562	44	13

Version mise à jour le 10 octobre 2017

L'audit de certification « Démarche qualité eau de baignade » s'est déroulé au mois de juillet. Cette année aucune non-conformité n'a été relevée.

Gestion et suivi des échouages d'animaux marins

La Communauté de communes, qui est correspondante du Réseau National Échouage (RNE) depuis 2013, procède au recueil de précieuses données lors des échouages d'animaux marins avant l'évacuation des cadavres. En 2017, elle est intervenue sur l'échouage de 8 dauphins.

Gestion de crise après l'incendie du bateau Leomar à Pampelonne le 17 juillet 2017

Le 17 juillet, un yacht de 22 m de long a pris feu à Pampelonne et sombrait avec plusieurs milliers de litres de gasoil dans ses cuves. Comme le prévoit l'intérêt communautaire, le service a proposé son assistance à la commune de Ramatuelle pour la conseiller dans la gestion de cette pollution. L'opération aura mobilisé les agents de la Communauté de communes pendant 15 jours jusqu'à l'enlèvement de l'épave et plusieurs plongées de contrôle jusqu'en septembre pour valider le travail de l'entreprise de nettoyage.

Balisage et aménagement des sites de plongée (Dispositifs d'Ancrage Ecologique)

Dans le cadre de la démarche Natura 2000, le service a élaboré au cours de l'été 2016 un contrat pour l'implantation de 4 nouveaux dispositifs : 3 à la Calanque de Cavalaire, 1 à la roche Fouras (Ramatuelle). Ces aménagements sont financés par le ministère de l'Ecologie sur la base d'une prise en charge intégrale de l'investissement initial et de l'ingénierie préalable, ainsi que d'une aide forfaitaire annuelle de 100€/bouée pour le fonctionnement (pose, dépose, nettoyage des équipements) pendant 5 ans. Ces sites ont été aménagés en juin 2017 portant à 15 le nombre total de sites de plongée aménagés.

Concernant le balisage des côtes, deux contrats ont été faits. Le premier concerne les 300 mètres (Rayol-Canadel, Lardier ouest, Bonne Terrasse et Saint-Tropez), et le second les ZIEM de Jovat et du Brouis (La Croix Valmer) et la ZRUB de la Moutte (Saint-Tropez). Ces dispositifs viennent compléter le parc de bouées sur ancrage écologique déjà géré par la Communauté de communes. A l'heure actuelle, il y a 113 bouées de 300m, 18 bouées de ZIEM et 15 bouées de ZRUB sur dispositif d'ancrage écologique (DAE).

Projets de Zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL)

- En 2017, le service a assisté la commune de Ramatuelle, maître d'ouvrage du projet en baie de Pampelonne, par le biais d'une convention de mutualisation. L'année a été consacrée à la rédaction des dossiers administratifs d'autorisation du projet.
- Le service assiste la commune de Cavalaire-sur-Mer sur un projet d'aménagement de 2 bouées pour unités de grande plaisance au sein de la ZMEL par un soutien technique (participation aux réunions préparatoires et à la préparation du marché de travaux) et la recherche de financements (Agence Française de la Biodiversité via approbation d'une candidature dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt...).

Sensibilisation et l'information au public

	Actions	Nombre de personnes sensibilisées	Nombre de d'interventions réalisées
	JEUNES PUBLIC	296	61
	ECOGESTES	373	16
	INF'EAU MER	1093	19

	DIAPORAMAS	467	16
TOTAL		2229	112

	Territoire	Nombre de personnes sensibilisées	Nombre d'interventions réalisées
	AUTRES	158	7
	CAVALAIRE-SUR-MER	486	13
	COGOLIN	56	2,5
	GASSIN	24	36
	GRIMAUD	175	5
	LA CROIX VALMER	358	8
	LA GARDE FREINET	0	0
	LA MOLE	0	0
	LE PLAN DE LA TOUR	40	1
	RAMATUELLE	259	18
	RAYOL-CANADEL-SUR-MER	122	8
	SAINTE-MAXIME	361	6
	SAINT-TROPEZ	190	7,5
	TOTAL	2229	112

Mise en place du sentier marin de Jovat

Dans le cadre du développement de l'offre touristique randonnée palmée dans le golfe de Saint-Tropez, le service s'est proposé d'aménager un premier sentier marin permettant une évolution en autonomie. Le site retenu pour ce sentier marin a été l'îlot du Crocodile, dans la calanque de Jovat, au droit de la commune de La Croix Valmer. Situé dans une Zone Interdite aux Engins à Moteur opérationnelle de juin à octobre, en plein site naturel protégé du Cap Lardier, il offre aux visiteurs une diversité d'habitats et d'espèces représentatifs des petits fonds de Méditerranée. S'appuyant sur le réseau des sentiers marins de l'Aire Maritime Adjacente du Parc National de Port-Cros et l'adhésion de la commune de la Croix Valmer à la charte du Parc National, cette réalisation a également été inscrite dans le cadre du projet Interreg Maritimo GIREPAM. Ce projet a en effet pour objet d'améliorer la gouvernance des zones marines et côtières et notamment l'accessibilité du public dans les aires marines protégées. Le sentier marin et ses aménagements ont pu ainsi proposer au public une découverte des fonds marins grâce à un balisage adapté et à l'implantation de 7 panneaux à vocation pédagogique décrivant les richesses locales et leurs caractéristiques.

Conventions avec les communes

- Interventions pour la mairie de Cavalaire dans un cadre d'assistance pour leurs études de dragage des sédiments. Suivi du dossier de lutte contre l'érosion des plages.

- Convention de mutualisation avec la mairie de Cavalaire pour l'assistance au balisage des plages et au suivi écologique de la Zone de Mouillage et d'Equipements Légers
- Profil des eaux de baignade de la commune de Cogolin : dossier finalisé et transmis à la commune au 1^{er} semestre 2017 (ce travail servira de base à la mise à jour des profils sur l'ensemble des communes en 2018).
- Suivi de l'impact de la zone de mouillage organisé de Cavalaire. Mis en œuvre en 2017, il consiste en un suivi de l'herbier de posidonie, des sédiments marins, des macrodéchets et de la qualité des eaux de baignade. Un rapport sera rendu à la commune dès réception des derniers résultats.

Les déchets ménagers et assimilés

Les principaux projets réalisés en 2017

- Distribution de 850 composteurs
- Expérimentation sur la collecte des biodéchets des établissements de plage de Pampelonne (100 tonnes sur 3 mois)
- Etude d'optimisation de la collecte et élaboration du nouveau marché de collecte
- Réfection de la voie d'accès du site de la Môle
- Lancement des études en vue de la réhabilitation des déchèteries
- Réalisation des études pour la restructuration du quai de transit (Sittomat)

Chiffres clés

- 81 500 tonnes prises en charge par le service public de prévention et de gestion des déchets
- 72 % des ordures ménagères résiduelles valorisées énergétiquement (contre 50% en 2016)
- Un taux de valorisation global (matière, organique et énergétique) de 80%
- Baisse des OMR de 1,1%
- Augmentation de la collecte du verre de 6,4%
- Augmentation de la collecte des emballages de 4,6%

Faits marquants

- Lancement de la campagne de distribution des composteurs le 1^{er} avril avec journée portes ouvertes à l'Ecopôle
- Elaboration du nouveau marché de collecte au deuxième semestre
- Intégration dans le programme européen de financement « Life déchets »

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RASSEMBLE

Au-delà des compétences qui sont les siennes, la Communauté de communes est aussi un outil de dialogue et de rassemblement des habitants sur le territoire. Elle fédère les populations sur des projets et œuvre pour le bien commun et l'intérêt général.

En 2017, par exemple, elle a maintenu la gratuité du transport scolaire dans le Golfe de Saint-Tropez.

La Collectivité a aussi commencé le lancement du grand projet haut débit numérique qui aura débuté en 2018. Elle a travaillé à la mise en place d'événements fédérateurs pour, à court terme, donner à la Communauté de communes une vraie résonance dans et hors du territoire afin d'augmenter la notoriété de l'institution et donc de l'espace qui la compose.

Elle a entamé un processus de communication renforcée, à travers tous les moyens de communication moderne : ses concrétisations trouveront toute leur place à partir de 2018.

Peu à peu, les habitants s'approprient cette institution intercommunale d'un nouveau genre, appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans leur vie.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, c'est aussi...

Retombées presse

En 2017, plus de 170 articles dans la presse locale ont parlé de la ComCom, dont une quarantaine portait sur le Marathon.

Publicité dans Var-Matin

En 2017, un contrat publicitaire a été passé avec Var-Matin pour la publication de 10 demi-pages :

- En mars : la distribution de composteurs
- En mai : la prévention incendie
- En juin : la fibre optique
- En juillet : les consignes de tri
- Début septembre : le retour sur les incendies
- Fin septembre : la prévention des inondations
- Début Novembre : l'Écopôle
- Fin novembre : le Marathon
- En décembre : les consignes de tri « spécial Noël »

La Flamme du Marathon

Un an exactement avant le 1^{er} Marathon international du Golfe de Saint-Tropez, un grand relais a été organisé le dimanche 26 mars 2017 sur l'ensemble des 12 communes, en présence de Christine ARRON, marraine de l'événement, ainsi que Eunice BARBER et Ladjji DOUCOURÉ. Une belle manifestation qui a rassemblé, à l'arrivée à Cavalaire, plus de deux cent personnes, autour des coureurs, des athlètes, des habitants et des élus du Golfe, pour fêter le lancement du site web du Marathon et l'ouverture des inscriptions.

L'Eurofestival Harley Davidson

Votée le 29 mars en conseil communautaire, la convention partenariale d'objectifs et de moyens passée avec l'association Var Euro Festival permet de donner un nouveau souffle au rendez-vous européen officiel de la marque Harley Davidson. En participant à hauteur de 40 000 euros à la manifestation dont la 11^e édition s'est tenue du 11 au 14 mai 2017 à Grimaud, la Communauté de communes devient ainsi le partenaire financier principal de l'évènement.

Le site internet

Le site internet a fait l'objet d'un lifting graphique en tout début d'année pour améliorer son aspect visuel et mettre en avant certaines informations dont les actualités (56 publications en 2017).

La page Facebook

La page Facebook de la Communauté de communes, qui a vu le jour en novembre 2016, est passée de 287 à 1523 abonnés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.